



Réduction du nombre d'heures

Par **Mimi&ivan**, le 12/01/2023 à 20:16

Bonjour, je travaille dans une entreprise multinationale, et j'ai un travail de 12 heures par jour, mon emploi du temps est le suivant : je travaille 2 jours par semaine et la semaine suivante je travaille 5 jours et je recommence, je ne suis pas compté plus de 10h 30min par jour travaillé en soustrayant les pauses et le temps de déjeuner, au total je travaille 157h 30min par mois ou 15 jours, ensuite l'entreprise cumule les heures pour la fin de l'année pour me payer et ils ne me comptent que 35 heures par semaine,

J'aimerais avoir une heure de moins de travail seulement certains jours (pas tous) car j'ai une fille de 2 ans et demi et je n'ai personne à qui la laisser quand je change d'équipe car mon partenaire travaille après moi et nous avons besoin d'une heure pour changer d'équipe, J'ai demandé à l'entreprise et ils m'ont dit que ce n'est pas possible car je ferai moins de 35 heures par semaine et que ce sera une sanction et peut être même un licenciement, nous ne connaissons pas les lois car nous sommes étrangers et nous ne pouvons pas trouver quelqu'un qui peut rester avec ma fille pendant 1 heure à cause de l'heure matinale quand nous appliquons le changement de poste. Quelqu'un sait-il ce qu'il faut faire, où aller ? Merci.

Par **P.M.**, le 12/01/2023 à 20:29

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou même de l'Inspection du Travail pour faire valoir vos droits s'ils ne sont pas respectés car votre exposé n'est pas facile à comprendre...

Par **puaro**, le 23/01/2023 à 14:31

Bonjour, votre objectif est de réaliser un projet et vous avez besoin de financement ou vous avez besoin d'argent pour payer des factures, de fonds pour investir dans l'entreprise nous sommes disposés à vous accorder le prêt en toute sécurité. Pour plus d'informations contactez nous :

E-mail: PCBCFINANCE@proton.me